

~~ASTRONOMIQUE~~ → *département des bouches et du*

No 2

-¹ Marseille, ce matin - à deux heures dans l'hostie profession
 de St Pierre - âgé de vingt quatre ans, né à St Lande (var)
 département de Provence de Saint Jean - Pierre Rouman
 fils de Joséph Reynaud -
 et de Francisco Chin -

Sur la déclaration à moi faite par Claude Corde _____
 âgé de huit ans, profession d' _____ domicile à _____
 qui a dit que _____ d' _____ et par _____
Sandignon _____ âgé de quarante ans, profession d' _____
 domicilié _____ et demeurant au dit _____ qui a dit que _____
 Et sur les déclarations _____ d' _____

[illegible]

Religieuse par M^{re} de Mauné au Va Grande pour remplir le fonctions
Du an mil huit cent soixante quatorze, à heure
d'officier au P^{re} Cat Civil à cette commune
Acte pu Dices d

le _____ à _____ heures _____ décédé _____
d _____ âgé de _____ ans _____ profession _____
département d _____ domicile à _____
fil d _____ approuvé par le 5 Mars 1874
et d _____ approuvé par le 10 Mars 1874

Sur la déclaration moi faite par _____
 âgé de _____ ans, profession d _____ domicilié à _____
 qui a dit être _____ d _____ défunt et par _____
 âgé de _____ ans, profession d _____
 domicilié à _____ qui a dit être _____ d _____ défunt.

Et ont les déclarants
 Constaté, suivant la loi par moi _____

~~remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.~~



№ 6

Louis
Marius
Mouries

Du Sept Mars — an mil huit cent soixante-quatorze, à six heures.

Acte de D^{écès} de Louis Martinus Meuniers
Célestine
 le jeu 1^{er} mai à des heures du soir décédée
 de la cause Agé de vingt ans sa profession
 département d^e Yor domicile à né à la Garde
 fil de Louis Martinus Meuniers de la Garde
et de Marie veuve Josephine Poncel
 son épouse, cultivateur, embailler, à la Garde par

Sur la déclaration n° faite par Henri Agne Fr. Guin
 âgé de septante deux ans, profession d' Administrateur domicilié à La Garde
 qui a dit être le père de Georges d'un défunt et par son épouse
Abélie Agne âgée de soixante six ans, profession d' épouse mariée
 domiciliée à La Garde qui a dit être sa mère d'un défunt.
 Et ont les déclarants, Agne
 Constaté, suivant la loi par moi
pour le Notaire de la Garde

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

MAIRIE de La Seyne

ARRONDISSEMENT DE Boulogne, département du Nord

MAIRE DE La Seyne
ARRONDISSEMENT DE Boulogne, département du var
Extrait des registres des actes de l'Etat Civil

Du 1^{er} Mars _____ an mil huit cent soixante-quatorze, à dix heures de midi.

ACTE DE DÉCÈS de *Frederic Antoine Ferdinand Ardoisvin ahlstawi*

le jour d'aujourd'hui _____ à quatre heures du soir _____ décédé _____
 de _____ de _____ de _____ né à _____ profession _____
 département de _____ domicile _____ à _____ âgé de _____
 fils de feu Jean Louis Andrevort Andrevort de _____ et de feu Marie Thérèse Allibert son épouse
 en leur vivant domiciliés à _____

Sur la déclaration à moi faite par Fran Etienne Durques
 âgé de vingt ans, profession de marchand domicilié à la Seyne
 qui a dit être instruit du décès de du défunt et par Marius
Gambes âgé de quarante ans, profession de peintre
 domicilié à la Seyne qui a dit être instruit du décès du défunt.

Et ont les déclarants, signés _____
 CONSTATÉ, suivant la loi par moi Berthazard Coudier, adjoint
délégué par le Maire de la ville de La Seyne
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarants _____

Signé au Registrar: *Guignies, Gumbus et*
Corradier